

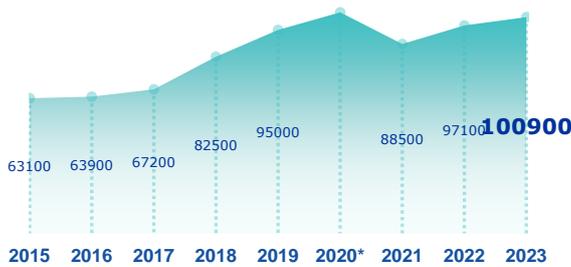


# ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2023

## DÉPARTEMENT DU RHÔNE

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

### Les projets de recrutement



\*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



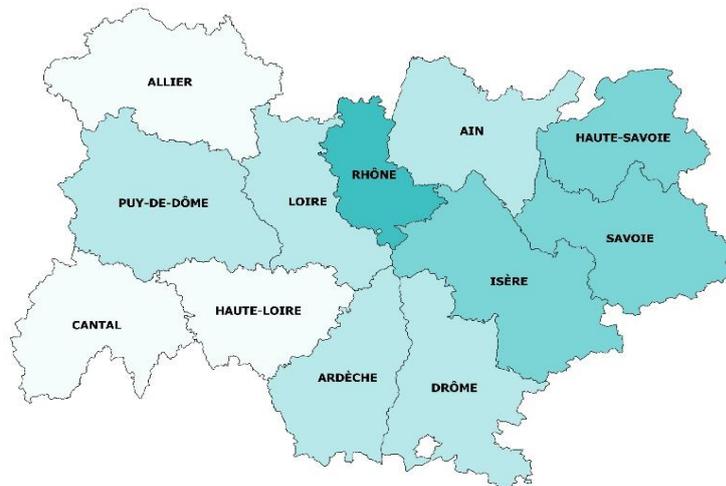
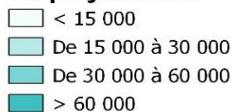
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

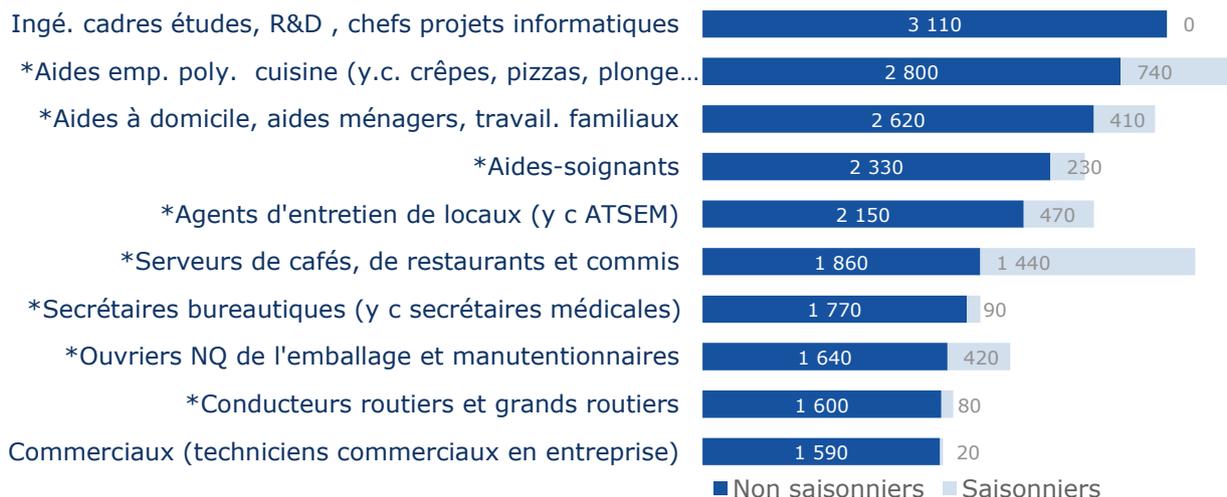
### Répartition par département

#### Nb projets 2023



### TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une \* font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

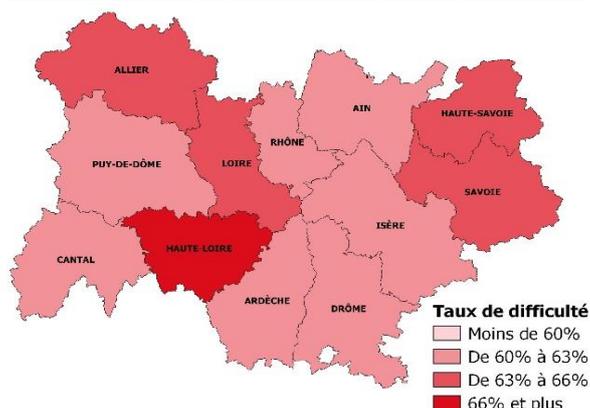


# Répartition par secteur d'activité

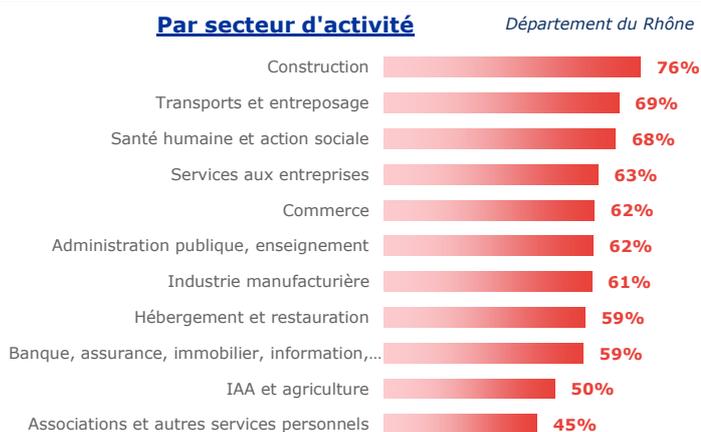


## Les difficultés de recrutement

### Part de projets jugés difficiles par département



### Par secteur d'activité



## Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2023	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Conducteurs de transport en commun sur route	770	750	98%	84%	2%
Maçons	680	610	90%	83%	6%
Plombiers, chauffagistes	690	620	90%	90%	3%
Électriciens du bâtiment	580	520	90%	73%	0%
Aides à domicile, aides ménagers, travail. familiaux	3 020	2 600	86%	87%	13%
Menuisiers et ouvriers agencement et isolation	620	530	85%	82%	14%
Formateurs (y c moniteurs d'auto-école)	1 010	830	82%	71%	9%
Tech. et AM de la maintenance et de l'environnement	1 410	1 150	81%	76%	3%
Techniciens médicaux et préparateurs	560	440	78%	84%	6%
Conducteurs routiers et grands routiers	1 680	1 310	78%	72%	5%

Lecture: Conducteurs de transport en commun sur route est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 98% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 84% au niveau régional. Par ailleurs, 2% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

### MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2022, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 303 103 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 231 400 ont été interrogés cette année.

Près de 47 700 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

.....

**Directeur de la publication :** Frédéric TOUBEAU,  
 Directeur Régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
**Rédaction :** Service Statistiques, Etudes et Evaluation  
 Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
**Réalisation :** Services Statistiques, Etudes et Evaluation,  
 Communication, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
**Contact :** stat.ara@pole-emploi.fr

### EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : [www.observatoire-emploi-ara.fr](http://www.observatoire-emploi-ara.fr)